

Danielle LAROCHE-BOUVY
Institut d'Etudes linguistiques
et phonétiques
Université de la Sorbonne Nouvelle

QUEL MODÈLE LANGAGIER ENSEIGNER ?

L'enseignant de français langue étrangère qui a séjourné en France ne peut éviter de se poser une question: quel français enseigner, celui des manuels pour l'enseignement, ou celui que parlent réellement les autochtones? Le «bon français», c'est-à-dire le «Bon Usage», ou les formes utilisées dans la communication quotidienne? Ou bien encore: faut-il enseigner un «français standard» ou ce que certains appellent des «niveaux de langue»?

La dimension d'un article ne permet évidemment pas de répondre complètement à ces questions; je vais donc simplement tenter d'apporter des éléments de réponse.

Disons tout de suite que le «français standard» n'existe que dans les manuels d'enseignement. C'est un modèle langagier standardisé, aseptisé, fabriqué pour les besoins de la cause, mais qu'aucun francophone ne pratique. C'est en somme un «bon usage» destiné à l'exportation.

Quant aux «niveaux de langue», nous allons en parler, mais pas sous ce terme qui, bien qu'encore couramment employé, est doublement faux.

«Niveaux» suppose une échelle de valeurs, une série de casiers superposés, hiérarchisés, munis d'étiquettes (familier, courant, soigné, populaire, etc); or on sait maintenant que les étiquettes n'ont aucun sens en dehors d'une situation donnée (et encore!); on sait aussi qu'il n'y a pas de frontière précise entre chaque «niveau», que le passage de l'un à l'autre n'est pas facile à repérer. En remplacement de «niveau», on pourrait proposer «style», s'il n'y avait pas à redouter une confusion avec la notion de style en littérature; mais on de-

vrait pouvoir s'entendre sur le terme de «variante», qui ne sous-entend ni hiérarchie ni frontières précises.

Parler de «langue» pour les variantes est une monstruosité linguistique. La langue, c'est le code, donc le tout: elle englobe l'ensemble des réalisations langagières; tandis que le discours est «le langage mis en action», comme le définit Jean Dubois, l'ensemble des réalisations écrites et orales des sujets parlants. Les variations à l'intérieur d'une langue, qui sont la plupart du temps conditionnées par des facteurs extra-linguistiques (géographiques, sociologiques, situationnels, psychologiques, etc., comme nous le verrons) peuvent donc être plus précisément désignées du terme de «variantes de discours».

Reposons donc la question initiale en termes plus adéquats: faut-il se contenter d'enseigner le modèle standardisé, ou doit-on tenir compte des variantes de discours - de certaines de ces variantes normalement utilisées par l'ensemble de la communauté linguistique française?

Modèle standardisé: il suffit de consulter les manuels d'enseignement de français, même les plus récents, pour voir ce qu'on peut désigner par ce terme: la syntaxe est conforme aux normes grammaticales les plus strictes, les phrases sont toujours achevées, le vocabulaire pauvre, mais propre; pas de «bagnole» pour voiture, de «un type m'a dit» pour «quelqu'un m'a dit», pas même de: «l'hypothèse s'est avérée fausse» (détournement du sens de «avérer» devenu norme, y compris chez les universitaires).

Mais variantes de discours? Comment, sinon les définir et les décrire, du moins cerner leurs contours quand on refuse les étiquettes genre «populaire» ou «familier», vagues et impressionnistes?

On constate pourtant que ces étiquettes, pour vagues et impressionnistes qu'elles soient, correspondent effectivement au sentiment linguistique des sujets parlants. Il suffit pour s'en convaincre de soumettre des enregistrements de productions spontanées à des membres de la communauté linguistique. Ces auditeurs français, non linguistes et donc incapables d'analyser les indices sur lesquels ils se basent, attribuent des étiquettes sociologiques aux productions entendues et à leurs auteurs. Voici les termes exacts de deux appréciations. «Il est vulgaire, on dirait qu'il le fait exprès, de mal parler...»; «Elle en fait des manières, celle-là, elle a l'accent snob, elle doit fréquenter des cocktails...»

Il faut noter que quelles que soient les origines sociales des auditeurs pris comme juges, leurs étiquettes coïncident; elles coïncident également avec les jugements d'étudiants en linguistique, comme j'en ai plusieurs années de suite fait l'expérience.

Il apparaît donc évident que les membres d'une communauté linguistique sont capables de donner une évaluation du statut social d'un autre membre de cette communauté grâce à ses productions langagières. Il faut ici prendre le terme de statut social dans son sens le plus large, en y incluant, entre autres caractéristiques d'un individu dans et par rapport à une société, son origine géographique.

Cette évaluation suppose l'existence de modèles que chaque membre de la communauté aura acquis au cours de ses contacts sociaux. En voici un exemple. Au moment de l'indépendance de l'Algérie en 1962, les Français qui y vivaient depuis plusieurs générations sont venus s'installer en France; ces rapatriés, connus sous le nom de «pieds-noirs», avaient -et ont toujours- une prononciation et une intonation particulières, un «accent» caractéristique. Mais la plupart des Français ne reconnaît pas, n'identifie pas l'accent «pied-noir» faute d'un modèle depuis longtemps familier de ces caractéristiques, modèle familier comme l'est celui de l'accent marseillais par exemple. Précisons que la reconnaissance des modèles est plus ou moins fine: ainsi pour les Français du nord de la Loire, «l'accent du midi» englobe toutes les prononciations méridionales de l'est à l'ouest du pays; par contre, un Toulousain jugera que l'accent marseillais et l'accent bordelais sont totalement différents du sien.

Puisque le locuteur moyen d'une communauté linguistique donnée est capable de percevoir intuitivement les indices sociaux caractérisant les membres de cette communauté, ces indices peuvent sans doute être répertoriés et classés par le linguiste; et en effet, différentes études sont en cours dans ce domaine. (1)

Mais si nous possédions déjà les résultats de ces études, les questions que se pose l'enseignant ou le chercheur en didactique des langues seraient-elles pour autant résolues? Une typologie complète des variantes de discours permettrait-elle de répondre aux questions: enseigner un modèle standardisé économique, ou la totalité des variantes? ou bien quel dosage entre les deux options? Ou encore: faut-il

(1) en particulier celles de Pierre LEON et celles de Fernand CARTON.

abandonner le modèle standardisé pour privilégier une ou plusieurs variantes efficaces?

Il existe, pour nous aider, un certain nombre de critères de choix susceptibles de guider les réponses à ces questions. Ces critères font apparaître un consensus généralement peu avoué de toute la communauté linguistique française sur un modèle langagier privilégié.

J'appelle **modèle privilégié** le modèle utilisé par les professionnels de la parole dans l'exercice de leur métier. Citons, parmi ces professionnels, les enseignants (de l'instituteur à l'universitaire), les journalistes de radio et de télévision, les avocats, les hommes politiques, les acteurs, etc.

Il ne s'agit pas d'un «beau modèle» tel que le conçoivent les puristes qui d'ailleurs ne se privent pas, dans les chroniques langagières des différents journaux, d'épingler les erreurs phonétiques, lexicales et syntaxiques des professionnels de la parole.

Il ne s'agit pas d'un modèle totalement homogène (ne serait-ce qu'en raison des différents domaines abordés), ni d'un modèle immuable: durant les quinze ou vingt dernières années, il a beaucoup évolué.

Et cependant la communauté linguistique française considère ce modèle langagier comme le modèle de prestige. Tous ceux qui briguent l'usage public de la parole doivent nécessairement l'acquérir. C'est pourquoi j'ai choisi de le désigner du terme de modèle privilégié, indiquant par là non la préférence des linguistes, par exemple, mais celle de l'inconscient collectif tout entier.

Les critères de choix dont j'ai parlé permettent, sinon de définir précisément ce modèle, du moins de le cerner par certaines de ses caractéristiques positives ou négatives.

I) Critère géographique

Ce critère est déterminant sur le plan phonétique; il joue à un faible degré pour les aspects lexicaux et syntaxiques. Les prononciations régionales marquées tendent à disparaître dans les villes, mais elles se maintiennent mieux dans les campagnes et les petites agglomérations. Le modèle privilégié se caractérise par l'absence de marques régionales. Les Français ont tendance à croire que les professionnels de la parole ont «l'accent parisien», ce qui est faux. Il exis-

te une prononciation régionale parisienne volontiers appelée «accent parigot», expression où se confondent critère géographique et critère sociologique. On pourrait même dire qu'il existe des accents parisiens, si on en croit la comédienne Arletty. Au cours d'une émission de télévision, on lui disait: «Vous avez le même accent que Maurice Chevalier.» - «Ah non! s'est-elle exclamée, choquée, pas du tout! Maurice Chevalier était de Menilmontant, moi je suis née à Puteaux, c'est pas pareil!»

L'illusion que la prononciation du modèle de prestige est celle de Paris vient simplement de la centralisation française, qui maintient un important pourcentage de professionnels de la parole dans la capitale. Cette prononciation est aussi la prononciation normale de la plupart des villes de France, Midi mis à part.

Les prononciations régionales sont assez mal connotées. Oh, on s'en défend, on trouve que «ça fait couleur locale», mais il suffit d'observer les dialogues des films français ou doublés en français: l'accent parigot est réservé aux truands ou aux ouvriers; dans le doublage français d'un film policier américain, les gangsters avaient l'accent corse; l'accent méridional («marseillais») est considéré comme comique. Des acteurs comme Raimu ou Fernandel ont eu besoin de tout leur talent pour s'imposer avec leur accent méridional dans des rôles sérieux ou émouvants. Si un film est tourné dans le Midi de la France, on utilise volontiers l'accent régional de seconds ou de troisièmes rôles pour authentifier le décor, mais les vedettes ont la prononciation non régionale du modèle privilégié. Quant aux autres prononciations régionales, elles sont ignorées des cinéastes. *Thérèse Desqueyroux*, film tiré du roman de François Mauriac, qui se passe dans la région bordelaise, où pourtant l'accent régional est puissant, n'en tient aucun compte. C'est un exemple; on en trouverait cent autres.

Presqu'aucun homme politique français actuel - deux d'entre eux mis à part, mais leur accent du Sud-Ouest est très léger - ne laisse apparaître son origine géographique.

Les professionnels de la radio et de la télévision possèdent tous la prononciation non marquée du modèle privilégié, même les présentatrices recrutées à Nice ou à la Guadeloupe.

Cependant qu'on ne s'y trompe pas: il n'existe pas en France de modèle phonétique obligatoire, ou même simplement reconnu offi-

ciellement, comme c'est le cas en Allemagne avec la **Bühnensprache** (la prononciation du théâtre). On peut théoriquement assumer les plus hautes fonctions en assumant aussi son origine géographique par sa phonétique, comme le cas s'est produit avec le Président de la République Vincent Auriol. Mais dans un magasin une vieille vendeuse me disait, parlant de lui: «Oh oui, il avait un accent du midi, mais un accent! C'était pas bien, pour un Président, parce que c'est quand même lui qui voyage, qui nous représente à l'étranger...» Quand Jacques Duclos était candidat aux élections présidentielles, un homme politique avait, à la télévision, adjuré les français de penser à l'image de la France et de faire en sorte qu'elle ne soit pas représentée par quelqu'un «ayant l'accent rocailleux du terroir». Réflexions qui montrent bien la notion de prestige positif ou négatif attaché à tel ou tel modèle phonique.

Pour la plupart des usagers de la langue française, que ce soit consciemment ou inconsciemment, c'est la prononciation du théâtre, et surtout celle de la Comédie Française, qui reste le modèle idéal. Ceci justifie le titre de l'ouvrage de Pierre Léon, **la Prononciation du français standard**. Dans ce domaine, il existe bien un modèle standard, sinon pratiqué par tous, tant s'en faut! du moins compris par tous, et prestigieux aux yeux de tous.

2) Critère sociologique

On pourrait, comme l'ethnométhodologie américaine, parler de sociolectes, mais comment les définir? Une classe sociale serait caractérisée par sa façon de parler. Mais qu'est-ce qu'une classe sociale? L'enquête de William Labov à New York est basée sur l'hypothèse que la société new-yorkaise comporte quatre classes sociales: «les couches défavorisées de la population», les ouvriers, les classes moyennes inférieures, les classes moyennes supérieures. Mais les frontières entre les classes sont floues. Il faut bien partir de catégories, mais on sait que concernant les choses humaines, les catégories sont toujours fausses, ou plutôt statistiquement justes, ce qui revient souvent au même.

En France, il n'existe pas actuellement d'étude sociologique d'ensemble des classes sociales et de leurs caractéristiques linguistiques. Je ne parlerai donc que de mes observations obtenues par une enquête personnelle sur la conversation spontanée. Je ne me suis intéressée qu'à la conversation spontanée, car il faut traiter à part les productions langagières contrôlées, y compris les dialogues

radiodiffusés et les débats télévisés, où la présence d'un public, de micros, de caméras, la solennité des circonstances conditionnent un modèle aussi soigné que possible et où on constate que les différences sociologiques tendent à s'effacer; et, de toutes façons, une bien faible part des membres d'une communauté a l'occasion de se trouver dans ces circonstances particulières.

Mes observations peuvent se résumer ainsi: uniquement du point de vue de l'usage du langage (et non à propos d'autres caractères sociaux) la France est essentiellement formée d'une vaste «classe moyenne», bordée d'un côté d'une frange que je qualifierai provisoirement de «suburbaine», et bordée de l'autre côté d'une frange «snob» (2).

Que recouvrent ces trois catégories?

Dans les campagnes, les caractéristiques du discours varient considérablement selon l'âge des locuteurs. Les plus âgés conservent des caractéristiques régionales, plus ou moins fortes selon les régions, qui sont assimilées par la masse des francophones à des caractéristiques sociales (l'accent «paysan»). Les plus jeunes, influencés par la radio, la télévision et le cinéma, ont un langage sans marque sociologique particulière, et où l'accent régional, quand il existe, n'est plus jamais assez fort pour être qualifié d'accent paysan.

Dans les villes, les différences entre générations sont faibles, mises à part celles que propagent des modes plus ou moins durables, celles d'expressions familières, souvent adoptées ensuite par l'ensemble de la communauté, comme en ce moment «ras le bol» ou «c'est le pied».

C'est dans les grandes villes qu'on peut observer la frange de discours suburbaine, marquée par des caractères phonétiques (exemple: j'l'ai fait poure rien, la route d'la gare), lexicaux ou syntaxiques (c'est le gars que j't'ai causé). On ne peut pas dire que ce type de discours soit le propre d'une ou de plusieurs communautés ou professions particulières. Dans la région parisienne, je l'ai entendu utiliser par des ouvriers, des vendeurs et vendeuses, des coiffeuses, des

(2) Anne-Marie Houdebine vient de terminer une thèse intitulée: *La Variété et la dynamique d'un français régional (étude phonologique à partir d'une enquête menée dans le département de la Vienne)*. Elle a mené une enquête très complète sur 1200 personnes de la région de Poitiers, en utilisant un certain nombre de variables sociologiques (âge, sexe, profession, niveau d'études, etc.) Les résultats de son enquête coïncident avec mes propres résultats.

commerçants, des chauffeurs d'autobus, et même par un ingénieur. Il s'agit chaque fois de cas particuliers dans la profession considérée, les autres membres de ces professions entrant dans la catégorie de discours «classe moyenne». Il faudrait faire une étude précise de chacun des cas observés, de leur origine, de leur famille, de leurs études pour en tirer des conclusions.

Cette frange suburbaine n'est évidemment pas uniforme. On pourrait y inclure le langage «loubard» et son argot particulier (on appelle «loubards» un jeune sous-prolétariat parisien, généralement des chômeurs à la limite de la délinquance).

Ce modèle de discours est jugé péjorativement par ceux qui ne l'emploient pas; chacune de ses marques est considérée comme une faute. Le plus curieux est qu'il est souvent jugé péjorativement par ceux mêmes qui l'emploient, sauf s'il est considéré comme marque d'appartenance à un groupe. Dans ce cas, il est jugé prestigieux et «viril».

La frange «snob» comprend deux types de discours, deux types de groupes sociaux: d'une part, certains membres de la haute bourgeoisie, ou de la moyenne bourgeoisie, mais qui prétendent à mieux pour des raisons que nous verrons; d'autre part, un bon nombre de professionnels de la parole, d'intellectuels, y compris les universitaires. Le snobisme, l'affectation si on préfère, n'est évidemment pas de même nature dans les deux cas.

Dans le premier cas, les caractéristiques du snobisme sont surtout phonétiques. Il serait trop long d'en faire une description ici, signalons simplement qu'il s'agit surtout de timbre et de longueur des voyelles, d'accentuation et de mélodie intonative. Peuvent s'y adjoindre des caractéristiques lexicales, les mêmes que celles qui distinguent le deuxième snobisme, celui des intellectuels. Ceux-ci, sûrs d'eux et de leur langage, jouent volontiers des variantes de discours: dans une syntaxe extrêmement correcte et même complexe, ils emploient un vocabulaire familier, argotique, volontiers grossier; ou, au contraire, avec un vocabulaire savant, ils affectent des syntaxes fautives, celles qu'on condamne dans le modèle suburbain. Mais dans le modèle suburbain, on sait que le locuteur ne choisit pas la tournure, qu'il n'en a qu'une à sa disposition, justement celle qu'on considère comme incorrecte. L'intellectuel, certain de ne pas être soupçonné d'ignorance, utilise avec humour la tournure incorrecte comme une variante stylistique. Précisons encore une fois que ces observations ne concer-

nent que la conversation spontanée et familière; dans les autres circonstances, l'intellectuel, le professionnel de la parole présentent un langage parfaitement conforme au modèle privilégié, ou modèle de prestige.

L'intellectuel, le professionnel de la parole, n'ont que très exceptionnellement un snobisme du premier type. Car contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, ce snobisme est une manifestation d'insécurité sociale. Il est généralement le fait de femmes et d'homosexuels. Les femmes snobs, ainsi que j'ai pu le constater au cours de mon enquête, ont bénéficié d'une forte promotion sociale dont elles ne sont pas responsables; c'est leur père ou leur mari qui, par sa valeur propre, est entré dans un milieu nettement supérieur à son milieu d'origine. L'homme ne modifie généralement pas son modèle langagier à cette occasion, soit qu'il l'ait modifié avant son ascension pour justement la favoriser, soit que son nouveau milieu l'accepte tel qu'il est et tel qu'il parle. La femme, par contre, soucieuse d'être acceptée à la suite de l'homme, mais n'ayant pas comme lui son mérite en guise de passeport, tente l'intégration en imitant les manières de son nouveau milieu. Pour le langage, elle en fait trop, et atteint alors le modèle snob.

Quant aux homosexuels, la situation est plus complexe, mais deux éléments s'en détachent: insécurité sociale et façon de parler comme signe de reconnaissance.

Le snobisme du premier type est donc essentiellement une manifestation d'insécurité sociale et linguistique.

La classe moyenne ne présente pas de caractéristiques sociales claires sur le plan linguistique. Il y a bien entendu des individus plus à l'aise que d'autres vis-à-vis du langage, mais il m'a semblé impossible de lier cette aisance à une profession ou à un niveau d'études. Par exemple, dans un hôtel de Bretagne où je passe des vacances, tout le personnel du restaurant, maîtres d'hôtel, serveurs et serveuses ont un langage très élégant et souvent plus soigné que celui des clients de l'hôtel. Celle des serveuses qui parle avec le plus de naturelle élégance a quitté l'école et commencé à travailler à quatorze ans. Je pourrais accumuler les exemples de ce genre qui prouvent que l'aisance langagière dépend plutôt, dans la classe moyenne, d'un facteur personnel. Par facteur personnel, j'entends à la fois une aptitude plus ou moins grande à s'approprier le modèle choisi, mais aussi un facteur psychologique déterminant une volonté de «bien parler».

C'est cette volonté qui explique qu'à scolarisation égale (CAP par exemple) (3) certains utilisent un modèle «classe moyenne» alors que d'autres utilisent le modèle suburbain. N'oublions pas, comme je l'ai déjà rapidement signalé, que chaque modèle est prestigieux à sa façon; le prestige du modèle suburbain repose, pour les hommes qui l'emploient, sur le fait que c'est un modèle «viril» et, pour hommes et femmes, sur le fait qu'il affirme une solidarité de groupe, et une exclusion corollaire de ceux qui ne l'emploient pas. Mais ce dernier point, l'affirmation d'une appartenance à un groupe, caractérise chaque modèle langagier. Aussi un individu peut-il se trouver obligé de choisir, d'appartenir à l'un ou à l'autre groupe, et d'adapter son langage en conséquence. Nous tenons sans doute là une des raisons de certains échecs scolaires. En France, le modèle scolaire n'est même pas le modèle de prestige parlé par les professionnels de la parole (donc par les enseignants), mais un modèle beaucoup plus contraignant, littéraire et écrit. Les enfants dont les parents ne possèdent que le modèle suburbain voient ce langage condamné comme vulgaire et totalement incorrect, condamnation qui implique celle de toute la partie de la société utilisant ce modèle. En échange, on propose à ces enfants d'imiter un style écrit littéraire qu'ils ne maîtriseront jamais ou qui, s'ils le maîtrisaient, les rendrait ridicules auprès de leur milieu. Ces enfants réagissent alors par un refus pur et simple du modèle scolaire, donc du succès scolaire.

On voit qu'entre ceux qui manipulent «trop mal» le langage (par rapport au système de référence que constitue le modèle privilégié) et ceux qui le manipulent «trop bien» en abusant de leur virtuosité, se dégage la masse très largement majoritaire de ceux qui le manipulent de façon «normale». Il semble donc possible de cerner ainsi une norme statistique qui pourrait servir de modèle à l'enseignement du français langue étrangère. Mais dégager cette norme vivante à partir de productions effectivement réalisées par les francophones est un travail qui reste à accomplir.

Ces deux critères, géographique et sociologique, ne sont malheureusement pas suffisants. Restent un certain nombre de critères qui déterminent des variations parfois importantes de ce modèle «normal».

(3) CAP: Certificat d'aptitude professionnelle comportant automatiquement des épreuves de langue française, qu'il s'agisse d'un CAP de coiffure, de tourneur sur métaux ou de toute autre qualification professionnelle.

3) **La situation de communication, les participants, le sujet dont on parle, la psychologie inter-relationnelle.**

Chacun de ces critères mériterait un long développement. Pour les trois premiers, je renvoie, entre autres auteurs ayant abordé la question, à Dell Hymes (4).

Le quatrième n'a pas été étudié, du moins dans le sens où je l'entends, c'est-à-dire en rapport avec les productions langagières. On voit bien que selon le climat psychologique existant entre deux interlocuteurs (amitié détendue /v/ fréquentation obligatoire, mais antipathie), le style de l'échange pourra varier de façon remarquable. Dans le cas d'antipathie, les interlocuteurs utiliseront une variante de discours beaucoup plus formelle - à moins que la guerre déclarée, ils ne s'injurient. Il serait très intéressant d'étudier la stylistique de l'injure, qui répond à des règles particulières et précises.

Très fréquemment, dans les rapports amicaux et détendus, quand un locuteur a de mauvaises nouvelles de lui à donner, il utilise la litote. «Comment vas-tu?» - «Pas trop bien...» me répond une amie, et j'apprends qu'elle vient de faire plusieurs séjours à l'hôpital, qu'elle a eu une défaillance cardiaque et qu'elle souffre toujours de crises épouvantables. Les mots familiers, (argotiques, disent les dictionnaires), ont la même fonction que la litote, ils minimisent pour ne pas obliger l'interlocuteur à s'inquiéter, à compatir. Un Français ayant eu un grave accident de voiture, dont il était par miracle sorti indemne, a dit à des amis: «Oh la barbe! Je viens de me faire esquinter ma bagnole, elle est complètement foutue.» S'il avait déclaré «J'ai eu un grave accident, ma voiture est complètement détruite», il aurait certes obtenu de fortes exclamations compatissantes mais cette formulation à peu près normale (celle en tout cas qu'on peut trouver dans un manuel d'enseignement du français) aurait semblé ampoulée, trop solennelle. Les subtilités de la politesse, de l'art d'être sociable, passent par des variantes de discours familières qui peuvent surprendre un étranger.

Et c'est là que nous voyons échapper l'espoir d'un modèle d'enseignement homogène et passe-partout. Ce modèle existe pour le discours écrit, mais non pour le discours oral spontané. Une solution consisterait peut-être à aborder l'oral à l'aide des productions des professionnels de la parole (informations radio-télévisées, tables ron-

(4) J.J. GUMPERZ et Dell HYMES (eds) *Directions in Sociolinguistics. The Ethnography of Communication* (New York - Holt, Rinehart and Winston - 1972)

des et dialogues enregistrés, interviews, etc.) Ce modèle contrôlé présente, lui, une certaine homogénéité; de plus les phrases en sont construites et achevées. Les discussions des tables rondes contiennent tous les modalisateurs nécessaires réutilisables ensuite de façon moins formelle dans la communication spontanée. Cette base de travail, plus vivante et tout de même plus authentique que les dialogues fabriqués des méthodes actuelles, permettrait peut-être de déboucher plus facilement sur l'expression libre et sur l'acquisition, à un stade ultérieur, des variantes de discours de la conversation spontanée. Cette acquisition pourrait alors se faire elle aussi sur la base de conversations réelles enregistrées.

Qu'on me pardonne de si peu répondre à la question que j'ai posée dans le titre de cet article. Les quelques éléments de réponse que je suggère permettront peut-être à des enseignants et à des méthodologues d'y voir plus clair dans ce problème trop complexe.

D.LAROCHE-BOUVY

Ö Z E T

Uygulamalı dilbilim uzmanı D. Laroche-Bouvy bu yazısında Fransızcanın yabancı dil olarak öğretilmesinde ortaya çıkan önemli bir sorunu ele alarak ne türü bir Fransızca öğretilmesi gerektiğini araştırmaktadır. Kendi deneyim ve gözlemlerine dayanarak birtakım saptamalar yapan yazar «örnek» (standart) diye adlandırılan dilin yalnızca ders kitaplarında yer aldığını, dışarıya yönelik bir «iyi kullanım» türü olduğunu vurgular. D.L.-B.'ye göre, Fransız dilsel topluluğunun kullandığı değişik konuşma türlerini («söylem değişiklikleri»ni) göz önünde bulundurmamak gerekir. Yazar, kesin çizgilerle belirlenmiş bir örnek ortaya koymak yerine, toplumun değer yargılarından kalkarak «ayrıcalıklı kullanım örneği» diye adlandırdığı, karma nitelikli, daha çok yığınsal bildirişim araçlarında ortaya çıkan, öğretmenlerin, gazetecilerin, avukatların, siyasa adamlarının, oyuncuların, vb'nin bir çeşit dilsel ortak paydası olan dil türü üstünde durur. Toplumsal bilinçaltında saygınlık taşıyan, bölgesel ayrılıklar içermeyen, toplumsal yönden geçerli dilin «çok kötü» kullanımının da, «çok iyi» kullanımının da dışında yer alan, yaygın, olağan, ortalama kullanımdır bu. Ne var ki, doğal konuşma dili düzeyinde bildirişim durumlarının, konuşucuların, konuların, bireylerarası ilişkilerin çeşitliliğinden ötürü, her koşul için geçerli ve türdeş nitelikli bir kullanım örneğinden söz edilemez yazara göre. Bununla birlikte, yığınsal bildirişim araçlarının yayınları (haberler, söyleşiler, yuvarlak masa toplantıları, vb.) aracılığıyla, çeşitli öğretim yöntemlerindeki yapay konuşma örneklerinden daha geçerli bir kullanım türü saptanabilir, bu yoldan doğal söyleşideki «söylem değişiklikleri»ne ulaşılabilir. D.L.-B., kesin çizgilerle belirlenmiş bir kullanım örneği sunmak yerine, ele aldığı karmaşık sorunu öğreticilerle yöntem bilimcilerin daha iyi bir biçimde algılamasını sağlayacak bir yaklaşım önermektedir.